

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 juin 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE CINQ JUIN à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni Au siège du TCO, salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 12
Nombre de représentés : 3
Nombre d'absents : 1

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2023_049_BC_6
Octroi d'une subvention culturelle à l'association Danses en l'R pour la mise en œuvre de son programme d'activité 2023

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mircille MOREL-COIANIZ - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Olivier HOARAU - M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 15

ÉTAIT ABSENT(E) :

M. Philippe LUCAS

NOTA :

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
30 mai 2023

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à M. Henry HIPPOLYTE

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le
12/06/2023

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 JUIN 2023

AFFAIRE N°2023_049_BC_6 : OCTROI D'UNE SUBVENTION CULTURELLE À L'ASSOCIATION DANSES EN L'R POUR LA MISE EN ŒUVRE DE SON PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2023

Le Président de séance expose :

Contexte :

La politique culturelle du Territoire de la Côte Ouest vise à favoriser l'accès à la culture à travers le soutien à la diffusion, l'aide à la création, le développement de l'enseignement artistique et la valorisation du patrimoine naturel et culturel.

Le TCO encourage et accompagne ainsi les projets artistiques en apportant son soutien financier aux opérateurs culturels conventionnés du territoire en matière de spectacle vivant (création, diffusion, sensibilisation et formation des publics).

La convention d'objectifs multi partenariale (*TCO, Etat, Région, Département, Ville de Saint-Paul*) pour la période 2021-2023, signée en décembre 2021, permet d'avoir une plus grande lisibilité sur les actions culturelles mises en œuvre par l'association. Danse en l'R bénéficie de ce conventionnement dans la mesure où l'association répond aux trois critères suivants : elle a démontré sa capacité à s'inscrire dans une dynamique territoriale, à produire des créations de qualité, et ses créations ont vocation à connaître une large diffusion régionale et nationale.

Concernant le partenariat et le soutien financier du TCO, il est attendu de l'association qu'elle propose des actions favorisant l'accès à la culture et qu'elle participe au rééquilibrage de l'offre culturelle en proposant la diffusion de ses créations sur l'ensemble des communes du TCO.

L'association Danses en l'R a pour vocation de développer la création et la diffusion de spectacles vivants, l'éducation au mouvement, la recherche artistique, les échanges interculturels et interdisciplinaires, la formation et le développement de la danse intégrante.

Programme d'activité 2023 :

Pour 2023, l'association sollicite un accompagnement du TCO pour son nouveau programme d'activité comprenant notamment les actions suivantes :

- Création du spectacle « Un Bizarre » (2022/2023) : travail chorégraphique autour du corps résilient, en prise avec l'avancée en âge ;
- 87 diffusions et reprises de spectacles dans les communes du TCO et sur toute l'île (« Les Radicaux Libres », « Les illuminés », « Ma vie sans bal » ...) ;
- Accompagnement des pratiques professionnelles et amateurs au « Hangar » (école de danse et centre chorégraphique depuis plus de huit ans) sur le territoire de Saint-Paul, véritable lieu de transmission et de fabrication du spectacle vivant ;

- Éducation artistique en milieu scolaire qui mobilise une dizaine de danseurs diplômés pour environ 200 heures d'intervention ;

- Ateliers ponctuels et médiations culturelles autour de l'environnement et de l'alimentation animés par des professionnels ;

- Volet d'actions autour de la danse intégrante pour un public porteur de handicap qui prendra la forme d'une tournée d'ateliers de découverte et de modules de formation (sensibilisation à l'intégration de personnes handicapées dans les établissements d'enseignement artistique supérieur).

L'association sollicite une subvention de 20 000 € sur un budget prévisionnel de fonctionnement s'élevant à 483 092 €, soit 4,14 % du budget global.

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
TCO	20 000,00 €	4,14%
Etat	95 000,00 €	19,7%
Région	47 000,00 €	9,7%
Département	20 000,00 €	4,14%
Communes	31 800,00 €	6,6%
Autres	269 292,00 €	55,7%
TOTAL	483 092,00 €	100.00%

Budget prévisionnel 2023

BUDGET PREVISIONNEL 2023				
DEPENSES			RECETTES	
CRÉATION & DIFFUSION		91 170 €	SUBVENTIONS	213 800 €
LE BIZARRE	91 170 €		DAC - Conventonnement	89 000 €
Rémunération	37 120 €		Prog d'activité DER/Le Hangar	80 000 €
Défraitements	29 050 €		Education artistique - Option Danse	3 000 €
Autres	11 000 €		AEDC	6 000 €
Admin/prod	14 000 €		REGION REUNION	47 000 €
			Prog d'activité DER+le Hangar	40 000 €
REPRISE & DIFFUSION		67 373 €	Soutien à la formation ELEC	7 000 €
LES RADICAUX LIBRES - Partie 1 et 2	22 378 €		DEPARTEMENT REUNION	20 000 €
Rémunération	16 343 €		Prog d'activité DER/Le Hangar	20 000 €
Défraitements	2 535 €		VILLE DE SAINT PAUL	30 000 €
Autres	1 500 €		Prog d'activité DER/Le Hangar	30 000 €
Admin/prod	2 000 €		TCO	20 000,00 €
			Diffusion DER TCO	20 000,00 €
MA VIE SANS BAL	16 432 €		RECTORAT	6 000 €
Rémunération	7 482 €		VILLE DE TROIS BASSINS	1 800 €
Défraitements	3 950 €		ARS/DAC	0,00 €
Quote part admin/prod	5 000 €			
			CO-PRODUCTION	7 500 €
LES ILLUMINÉS	28 563 €		Lalanbik	7 500 €
Rémunération	20 303 €			
Défraitements	1 260 €		CONTRATS DE CESSION	105 500 €
Admin/prod	7 000 €		LRL	0 €
			MVSB	12 500 €
EDUCATION ARTISTIQUE		42 161 €	ILL	21 000 €
Option Danses St Joseph	2 494 €		LE BIZARRE	72 000 €
CRR	9 020 €			
À l'École des chorégraphes	12 617 €		PRESTATION	109 292 €
Autres projets ponctuels	3 030 €		Hangar école de danse	50 000 €
Admin/prod	15 000 €		Education artistique	9 000 €
			Danse Intégrante- Ateliers/Formation	25 146 €
DANSE & HANDICAP		62 373 €	Danse Intégrante - Développement	25 146 €
DANSE INTEGRANTE -ATELIERS	45 900 €			
Presta	19 604 €		AUTRES	47 000 €
Formations	11 296 €		Adhésions	7 000,00 €
Admin/prod	15 000 €		Aide contrat PEC	15 000,00 €
			Guétaïl 2023	25 000,00 €
DANSE INTEGRANTE - DEVELOPPEMENT(DDJ)	16 473 €			
Rémunération	6 873 €			
Défraiment	6 600 €			
Admin/prod	3 000 €			
LE HANGAR		148 850 €		
Location/communication/prestation	76 500 €			
Organisation/coordination/gestion	57 500 €			
GALA fin d'année	14 850 €			
FONCTIONNEMENT		71 166 €		
Frais de fonctionnement	68 450 €			
Autres	2 716 €			
TOTAL		483 092 €	TOTAL	483 092 €

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 25/05/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 16/05/2023.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- AUTORISER l'attribution d'une subvention d'un montant maximal de 17 000 euros (dix-sept mille euros) à l'Association Danse en l'R pour l'exercice 2023 :

- VALIDER le projet de convention ;

- AUTORISER le Président à signer les conventions, ainsi que les avenants et tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président